

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT : HAUTE VIENNE  
Arrondissement : LIMOGES  
Canton : CONDAT/VIENNE  
Commune : SOLIGNAC

Nombres de membres	
En Exercice	19
Présents	12
Votants	17

Date de convocation
12/07/2023

Date d'affichage
12/07/2023

Objet : extension de l'ALSH

Mme Nathalie COIGNAC a été élue secrétaire de séance

**Délibération n° 2023DEL17**  
**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**COMMUNE DE SOLIGNAC**  
**Séance publique du 20 juillet 2023**

Les membres du Conseil régulièrement convoqués se sont réunis au lieu habituel de leurs séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Alexandre PORTHEAULT, Maire.

**Présents** :

Mmes BAYLE, COIGNAC, COMES, FERNANDES, GUITARD, MM CHAZELAS, GOURINCHAS, LEYRIS, PECHER, PORTHEAULT, RECORD, RIBOULET.

**Absents et excusés** :

Caroline BOURGER procuration donnée à Jean-Pierre CHAZELAS

Claire MOURNETAS procuration donnée à Nathalie COIGNAC

Christine CARLIER procuration donnée à Maryvonne COMES

Aurélien BRUNET procuration donnée à Nicole BAYLE

Martine FOURGEAUD procuration donnée à Alexandre PORTHEAULT

Nicole DUPIN procuration donnée à Stéphane COLDEBOEUF

**Absent** : Stéphane COLDEBOEUF

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal le projet d'extension de L'ALSH. Suite aux études de faisabilité de l'ATEC le budget de l'opération a été évalué comme suit :

Budget Prévisionnel	
Travaux de construction (bâtiment, travaux sur existant)	1 300 000 €
Montant global des travaux	1 300 000 €
Imprévus et révisions de prix (10 %)	130 000 €
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>1 430 000 €</b>
<b>Frais d'études préalables</b>	
Relevé topographique	2 500 €
Etude de sols G2PRO	4 000 €
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>6 500 €</b>
<b>Honoraires de maîtrise d'œuvre</b>	
Honoraires maîtrise d'œuvre	11,50%
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>149 500 €</b>
<b>Frais d'ingénieries annexes</b>	
Assistance technique à maîtrise d'ouvrage	6 399 €
Mission de coordination CSPS	3 000 €
Mission de contrôle technique	6 000 €
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>15 399 €</b>

<b>Frais annexes</b>	
Raccordements aux réseaux	0 €
Assurance dommage ouvrage	14 000 €
Frais de dossier et d'appel d'offre	2 000 €
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>16 000 €</b>
<b>Coût de l'opération</b>	
Montant estimatif total du coût de l'opération H.T.	1 617 399 €
TVA 20%	323 480 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 940 879 €</b>

Il indique, que pour cette opération, il y a lieu de procéder à:

- la nomination d'une équipe de maîtrise d'œuvre conduite par un architecte qui aura en charge la conception du projet et le suivi des travaux
- la réalisation de diagnostics complémentaires avant travaux : levé topographique, étude de sols.
- la nomination d'un coordinateur S.P.S, chargé notamment d'assurer la sécurité des personnes sur le chantier.
- la nomination d'un bureau de contrôle chargé de surveiller la conformité de la construction aux normes et règlement en vigueur

Le conseil municipal donne mandat à Monsieur le maire pour lancer les consultations correspondantes dans le respect des dispositions régissant les marchés publics et l'autorise à signer les marchés correspondant avec les prestataires qui auront remis l'offre la plus avantageuse économiquement.

Enfin, le conseil municipal autorise expressément le maire à solliciter les subventions de l'Etat et du Conseil Départemental au taux le meilleur pour cette réalisation.

Le Conseil municipal a délibéré à 17 voix pour, 0 contre, 0 abstention sur les 17 votants de la séance

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,



Alexandre PORTHEAULT

Certifié exécutoire par Alexandre  
PORTHEAULT, Maire  
Compte tenu de la transmission en Préfecture  
le 01/08/23  
Et la publication le 01/08/23